

Orientations associatives 2022-2026

SAUVEGARDE 91

Calendrier de validation prévisionnel :

Présentation en Codir : 03.09.2021,

Validation en Bureau : 07.09.2021

Avis positif du C.S.E.C. : 06.12.2021

Validation en Conseil d'Administration : 07.12.2021

Préambule

- ▶ Le Comité Départemental de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (C.D.S.E.A) a été créé le 29 janvier 1970, à l'initiative du Président du Conseil Général de l'Essonne, afin de reprendre la gestion du foyer de Brunehaut.
- ▶ D'abord concentrée sur l'accueil d'enfants, le C.D.S.E.A. a étendue et diversifié son action à des dispositifs relevant du champ de la protection de l'enfance (A.E.D. et M.E.C.S.), du handicap (S.A.I.S.) puis de l'insertion sociale et par le logement (C.R.E.).
- ▶ En 2021, le C.D.S.E.A. 91 représente 4 pôles d'activité (handicap adulte, handicap enfant, protection de l'enfance, insertion sociale et par le logement, 193 salariés œuvrant auprès de plus de 2 000 personnes accompagnées et leurs familles.

Préambule

- ▶ Le C.D.S.E.A., dans le cadre de son travail mené pour définir ses orientations stratégiques, s'est fixé les objectifs suivants :
 - Renforcer les actions de prévention, notamment de soutien à l'entourage
 - Mieux articuler la cohérence des offres de l'association
 - S'inscrire davantage dans un réseau de partenaires du territoire
 - Réduire les délais d'attente pour éviter les dégradations de situations déjà sous tension
 - Soutenir les orientations des politiques publiques en mettant au travail l'ensemble des niveaux de l'organisation.
 - Afin de mieux répondre à la complexité des situations des personnes accompagnées par une indispensable adaptation permanente des réponses individualisées, le C.D.S.E.A. souhaite renforcer une logique de coopération, collaboration, mutualisation au sein de ses établissements et en lien avec ses partenaires privilégiés.

LES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES 2022-2026

Axe 1 : Soutenir la vie associative et ses déclinaisons dans l'organisation

Refonder l'identité associative autour d'un projet et de valeurs partagées par tous en expérimentant de nouvelles formes de gouvernance

Axe 2 : Adapter la structuration du pilotage des activités de l'association au projet associatif

Adapter et consolider le pilotage, le suivi/reporting et le contrôle de l'activité du siège et des établissements

Axe 3 : Améliorer et développer l'offre pour s'adapter aux besoins des publics, renforcer l'inscription sur le territoire et soutenir la cohérence des parcours

Restructurer, spécifier et diversifier l'offre de service en prenant en compte la parole des publics, leur bassin de vie et l'articulation avec les partenaires pour soutenir la cohérence des parcours de vie.

Axe 4 : Soutenir le développement des compétences et expertises des équipes dans un cadre de qualité de vie et sécurité au travail

Engager une politique des ressources humaines d'accompagnement au déploiement des potentialités des salariés dans un climat social sécurisant

Axe 5 : Adapter le modèle économique de l'association aux nouveaux enjeux des secteurs

Définir et accompagner les évolutions du modèle économique pour stabiliser la situation financière de l'association et soutenir le déploiement de son projet

LES AXES STRATEGIQUES et LEUR DECLINAISON en OBJECTIFS OPERATIONNELS

▶ AXE 1 : Soutenir la vie associative et ses déclinaisons dans l'organisation

Refonder l'identité associative autour d'un projet et de valeurs partagées par tous en expérimentant de nouvelles formes de gouvernance

- ▶ Réactualiser le projet associatif 2022 – 2026 dans le cadre d'une nouvelle gouvernance et assurer le suivi de sa mise en œuvre
- ▶ Construire des espaces de réflexion partagée autour des fondamentaux du projet associatif :
 - mise en place et pilotage d'un conseil Ethique et Qualité de l'accompagnement
 - élaboration d'une charte d'engagement des professionnels concernant les principes d'action de l'association
 - mise en place et pilotage de groupes de travail portant sur accès aux droits fondamentaux (soins, culture, loisirs, citoyenneté, emploi, logement), laïcité et Interculturalité
- ▶ Expérimenter de nouvelles modalités de gouvernance avec création d'espace de participation démocratique et citoyenne avec les administrateurs, salariés, bénéficiaires

LES AXES STRATEGIQUES et LEUR DECLINAISON en OBJECTIFS OPERATIONNELS

▶ AXE 2 : Adapter la structuration du pilotage des activités de l'association au projet associatif

Adapter et consolider le pilotage, le suivi/reporting et le contrôle de l'activité du siège et des établissements

- ▶ Restructurer l'articulation entre les instances de gouvernance, d'équipe de la direction générale, des services du siège et des établissements.
- ▶ Renforcer le soutien aux établissements (espaces de réflexion, organisation du siège, renforcement des expertises...)
- ▶ Définir le plan des actions prioritaires pour 2022 - 2023 (cf document en annexe) pour un suivi opérationnel de la mise en œuvre des orientations stratégiques.
- ▶ Etablir un plan de maîtrise des risques intégrant les nouveaux enjeux (Stratégie immobilière, RGPD et GED, Projet RSE, Décret tertiaire, sauvegarde informatique, charte de développement durable)
- ▶ Améliorer le suivi et renforcer l'évaluation des activités et de la qualité de l'offre dans le respect du cadre réglementaire
- ▶ Structurer les modalités de reporting et de pilotage activités, ressources humaines, finances des établissements

LES AXES STRATEGIQUES et LEUR DECLINAISON en OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ▶ **AXE 3 : Améliorer et développer l'offre pour s'adapter aux besoins des publics, renforcer l'inscription sur le territoire et soutenir la cohérence des parcours**

Restructurer, spécifier et diversifier l'offre de service en prenant en compte la parole des publics, leur bassin de vie et l'articulation avec les partenaires pour soutenir la cohérence des parcours de vie.

Améliorer...

- ▶ Analyser l'offre sur le territoire
- ▶ Porter un diagnostic partagé (administrateurs, directeurs et leurs équipes, bénéficiaires et leurs familles) sur l'offre de service actuelle et définir les perspectives à 5 ans ? 10 ans ?
- ▶ Définir une politique Ethique et Qualité de l'accompagnement et sa déclinaison en outils (dossier de l'utilisateur, indicateurs...)
- ▶ Instituer les espaces et modalités de recueil de la parole des bénéficiaires et de leur familles (groupes de paroles, CVS...) et d'accès au droit
- ▶ Instituer des espaces de réflexion sur les pratiques professionnelles concernant les fondamentaux du projet de l'association : Bienveillance, Ethique et déontologie, Accès à la culture, Accès au droit et citoyenneté...
- ▶ Soutenir la transversalité des pratiques et la cohérence des parcours des publics par des groupes de travail autour de thématiques communes : accueillir l'urgence, prévenir et accompagner la violence, contribuer au mieux être des personnes accompagnées et de leurs familles, soutenir l'émancipation et la citoyenneté...

LES AXES STRATEGIQUES et LEUR DECLINAISON en OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer....

- ▶ S'inscrire sur le territoire en contribuant aux instances et espaces de travail avec les partenaires (groupes de travail du Schéma départemental, représentation dans les Conseils d'administration de partenaires, participation aux groupes de travail des réseaux du 93 : Observatoire de la Protection de l'Enfance, REAAP, circonscriptions ASE...)
- ▶ Etablir une cartographie actualisée des territoires d'intervention
- ▶ Définir les axes de développement intrinsèques (adaptation de l'offre des établissements) et externes (appels à projet, fusion...) et décliner les modalités d'organisation possible pour accompagner le développement
- ▶ Soutenir la diversification des missions de l'association :
 - identifier les secteurs et modalités (benchmarking) et en particulier autour de l'innovation sociale, la recherche-formation, l'insertion sociale, professionnelle et par le logement, la santé
 - construire des réponses en réseaux, groupements...

LES AXES STRATEGIQUES et LEUR DECLINAISON en OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ▶ **AXE 4 : Soutenir le développement des compétences et expertises des équipes dans un cadre de qualité de vie et sécurité au travail**

Engager une politique des ressources humaines d'accompagnement au déploiement des potentialités des salariés dans un climat social sécurisant

- ▶ Améliorer la qualité d'accueil et du parcours d'intégration des nouveaux embauchés
- ▶ Structurer les outils de GRH pour garantir une équité de modalités de traitement des salariés et le respect des obligations légales
- ▶ Adapter les accords et engagement de l'employeur aux nouveaux enjeux de l'association dans le respect du cadre légal (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, Télétravail, Egalité Hommes Femmes, accord seniors...)
- ▶ Identifier et structurer les modalités de soutien au développement des compétences et au parcours des professionnels au sein et en dehors de l'association
- ▶ Contribuer à la formation des futurs travailleurs sociaux avec les partenaires du territoire en permettant aux salariés de l'association de transmettre, valoriser leurs savoirs faire

LES AXES STRATEGIQUES et LEUR DECLINAISON en OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ▶ **AXE 5 : Adapter l'organisation et le modèle économique de l'association aux nouveaux enjeux des secteurs.**

Définir et accompagner les évolutions du modèle économique pour pérenniser la situation financière de l'association et soutenir le déploiement de son projet

- ▶ Définir une organisation du siège et des établissements et projeter les étapes d'accompagnement des évolutions à 5 ans
- ▶ Adapter les projections budgétaires aux nécessaires évolutions des projets de service
- ▶ Renforcer les outils du contrôle de gestion et du reporting pour une meilleure gestion des risques
- ▶ Renforcer les compétences des différents niveaux de l'organisation aux enjeux financiers
- ▶ Etablir un état des lieux des points de fragilités des services et les intégrer dans le plan de maîtrise des risques
- ▶ Définir une stratégie de gestion du patrimoine immobilier